



ITT moins de 8 jours - Peines encourues

Par **Patr888**, le **05/11/2009** à **15:29**

Bonjour je voudrais connaitre les peines encourues pour

violences volontaires ayant entrainer une ITT de moins de 8 jours pour une personne ayant un casier vierge,

Merci d'avance

Par **Avocatexpress**, le **09/11/2009** à **21:38**

Les violence volontaire ayant entraine une incapacité de travail n'excedant pas 8 jours, est une infraction prévue par art.r 625-1 Al.1 c.penal punies de l'amande prévue pour les contraventions de la 5ème Classe.

Malheureusement pas grand chose !!